

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00478 Numéro SIREN : 795 258 698 Nom ou dénomination : A2B ASSAINISSEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 5870

1

BILAN SIMPLIFIÉ

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. A2B SARL										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		29 Rue de la Libération 22830 PLOUASNE												
Numéro SIRET *		7 9 5 2 5 8 6 9 8 0 0 0 2 1												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2								
						Exercice N clos le		3 0 1 1 2 0 2 2		Exercice N-1 clos le		3 0 1 1 2 0 2 1		
				Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net				
				1		2		3		4				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *		028	394 016	030	243 000	151 016	146 742						
	Immobilisations financières * (1)		040	10 336	042		10 336	10 336						
	Total I (5)		044	404 351	048	243 000	161 351	157 078						
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	6 850	052		6 850							
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	97 676	070		97 676	106 795						
		Autres * (3)	072	24 548	074		24 548	38 346						
Valeurs mobilières de placement		080		082										
Disponibilités		084	93 339	086		93 339	90 730							
Charges constatées d'avance *		092	15 469	094		15 469	2 190							
Total II		096	237 881	098		237 881	238 061							
Total général (I+II)		110	642 232	112	243 000	399 232	395 139							
		PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		15 000	15 000								
	Ecart de réévaluation		124											
	Réserve légale		126		1 500	1 500								
	Réserves réglementées *		130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		99 328	55 604								
	Report à nouveau		134											
	Résultat de l'exercice		136		22 340	43 724								
	Provisions réglementées		140											
	Total I		142		138 168	115 828								
	Provisions pour risques et charges		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		43 748	71 392								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		74 521	68 685								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	62 366	172	142 796	139 233							
	Produits constatés d'avance		174											
	Total III		176		261 065	279 311								
Total général (I + II + III)		180		399 232	395 139									
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		18 599							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		60 229							
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

[Signature]

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A2B SARL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		7	027
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380		30	002
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388			
Montant de la TVA collectée	374		113	694
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		93	408
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397			

F.B YB

A2B ASSAINISSEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 29, Rue de la Libération
22830 PLOUASNE
795 258 698 RCS SAINT-MALO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2022 s'élevant à 22 340 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 22 340 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 121 668 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 MAI 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

